

## *A la communauté universitaire de Paris 8*

Chers collègues, chers étudiants,

A quelques jours du terme de mon mandat, je tiens en premier lieu à vous exprimer toute ma reconnaissance pour l'important travail collectif effectué ces cinq dernières années, auquel vous avez pris toute votre part. Que tous ceux qui ont concouru au bon fonctionnement de Paris 8, à son dynamisme, à son rayonnement – collègues administratifs ou enseignants, étudiants membres des conseils ou acteurs de la vie universitaire – reçoivent le témoignage de ma gratitude.

Ces remerciements, je vous les adresse en mon nom et au nom des trois vice-présidents, Elisabeth Bautier, Christine Bouissou et Jean-Marc Meunier, dont je salue la contribution pour le travail accompli dans un esprit d'équipe, de solidarité et de collégialité. L'occasion m'est aussi donnée de remercier les chargés de mission, les membres du bureau et les trois vice-présidents qui m'ont accompagné dans les premières années de mon mandat, Gilles Bernard et Arab Ali Cherif, ou assisté jusqu'à aujourd'hui sur une mission spécifique : Anne-Marie Helvetius, dont je souligne l'attachement à notre cause commune, et, pour leur implication constante, les vice-présidents Etudiant, Malvina Pelay puis Saïd Modheb, avec lesquels j'ai eu plaisir à travailler dans le souci d'améliorer les conditions de vie et d'études de tous nos étudiants, en particulier celles des plus fragiles d'entre eux : étudiants sans ressources, sans papiers ou en situation de handicap.

Je tiens enfin à saluer les efforts de tous ceux qui se sont impliqués et s'impliquent encore, avec un sens aigu des responsabilités, dans l'installation de notre nouveau logiciel de gestion de la scolarité. Je sais le surcroît de travail occasionné par cette nécessaire modernisation de notre système d'information et les assure, au nom de l'université, de toute ma reconnaissance.

Tout au long de ces dernières années, nos efforts soutenus ont permis l'accomplissement d'une œuvre collective d'envergure : assainissement de la situation financière et comptable, amélioration du cadre de vie et de travail universitaire (construction de nouveaux bâtiments dédiés à la restauration et à l'hébergement des étudiants, d'espaces verts, de la Maison de l'Etudiant, aménagement du hall d'entrée en salle d'exposition), réorganisation des services, modernisation des outils de travail, mise aux normes et standards nationaux et internationaux, développement de nos relations partenariales au niveau national ou international. Celles-ci se sont notamment développées à travers les liens de proximité que nous avons établis avec les Archives nationales, l'obtention du Labex « Arts et médiations humaines – H2H », la création de nouveaux groupements d'intérêt scientifique, notre participation, en tant que membre fondateur, à la fondation de coopération scientifique Campus Condorcet, qui a vocation à se transformer en établissement public de coopération scientifique, conformément aux vœux que j'avais émis dès l'origine du projet Condorcet.

Programmées dès 2006 ou inscrites dans le contrat d'établissement, nombre d'actions ont été menées à terme (WIFI, ENT, réorganisation du service de la reprographie, refonte du site de l'université, développement de *Réso8*, nouveaux services offerts par la bibliothèque, etc.). D'autres sont en cours d'achèvement : réalisation d'un schéma directeur immobilier et d'un schéma directeur du système d'information, implantation de nouveaux logiciels (*Move On* pour les relations internationales, *Graal* pour la recherche, *Mangue* pour la gestion des personnels, etc.), mise en place de la comptabilité analytique, création de la Fondation Paris 8.

Par delà ces actions programmées, achevées ou en cours d'achèvement, l'avenir de notre université pour ces cinq prochaines années dépendra de notre capacité à atteindre ensemble les importants objectifs qui se présentent à nous cette année et des orientations que nous prendrons collectivement ces prochains mois.

L'année universitaire 2011-2012 comporte en effet des échéances décisives. Le passage aux responsabilités et compétences élargies (RCE) au 1<sup>er</sup> janvier 2012, l'élaboration du bilan de l'actuel contrat d'établissement, préalablement à la préparation du prochain contrat, l'élaboration de projets immobiliers que nous porterons dans le cadre du futur contrat de plan Etat-Région mobiliseront au cours des mois à venir toute la communauté universitaire. Jusqu'en décembre 2011, les réunions programmées avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et le ministère du Budget seront essentielles car elles aboutiront à la détermination du montant définitif de la masse salariale allouée à notre université jusqu'au terme – *a minima* – du prochain contrat d'établissement, en 2019.

Le 30 octobre 2006, je m'étais engagé à mettre toute mon énergie, au cours d'un mandat unique de cinq ans, dans la réalisation des actions prévues, puis par la suite imposées par la réforme universitaire. Cet engagement fut pris – il ne l'aurait pas été autrement – à une époque où ne pouvaient être connues les importantes mutations qu'allait subir, dès 2007, le système universitaire français. Nous ignorions alors qu'une loi LRU serait votée en août 2007, comme nous ne pouvions prévoir l'allongement d'un an de la durée du contrat quadriennal. En tout état de cause, le 30 octobre 2006, toute idée de prolonger mon mandat au delà du 30 octobre 2011 était exclue.

Au terme de ce mandat, après consultation des vice-présidents, de l'équipe de direction et de tous les collègues animés par les principes et engagements définis en 2006, s'impose néanmoins l'idée selon laquelle la dévolution de la masse salariale au 1<sup>er</sup> janvier 2012, la réalisation du bilan et la préparation du prochain contrat d'établissement nécessitent une continuité dans l'action, un accompagnement rigoureux et cohérent en termes de pilotage, une stabilité au niveau de la direction de notre université.

Ce sont les raisons pour lesquelles j'ai l'honneur de vous soumettre ma profession de foi, avant de présenter à l'assemblée des trois conseils, puis aux suffrages du conseil d'administration, ma candidature à la présidence de l'université pour un court mandat de sept mois.

Sans prétendre à l'exhaustivité, les engagements que je veux tenir au cours de ce bref mandat concernent tant la méthode que les principes fondamentaux qui devront présider à toutes actions à conduire, toutes décisions à prendre au cours de ces prochains mois.

Appelée de ses vœux par l'assemblée des trois conseils afin d'encadrer l'exercice des responsabilités et compétences élargies, une charte devra être élaborée avant fin 2011 dans la continuité des orientations que nous avons définies collectivement en 2008. J'ai demandé à Christine Bouissou de veiller à ce que cet engagement soit honoré. Cette charte devra notamment consacrer notre attachement tant au concours comme mode de recrutement qu'aux autres principes fondateurs de la fonction publique ; elle devra définir les principes de notre politique indemnitaire ainsi que nos orientations en matière d'action sociale. En outre, l'élaboration du prochain contrat d'établissement, étayée par le bilan que nous tirerons de l'exécution de l'actuel contrat, doit associer l'ensemble de la communauté universitaire et notamment l'ensemble des composantes et des services.

Jusqu'au terme du mandat des membres des trois conseils, en juin 2012, nos efforts se poursuivront particulièrement sur le terrain des relations partenariales, des conditions de vie, de travail et d'études sur le campus et dans nos deux IUT, afin d'améliorer les conditions dans lesquelles nos formations sont dispensées, nos activités scientifiques exercées. Nous serons attentifs à ce que soit maintenu notre objectif de donner à l'ensemble de nos étudiants, dans toute leur diversité, de meilleures conditions de vie et d'études : le bilan de l'aide à la réussite doit nous permettre de consolider ou réorienter ce qui doit l'être afin de mieux garantir la réussite de nos étudiants, leur épanouissement individuel et leur insertion professionnelle et sociale en lien avec l'ensemble des acteurs de notre territoire. Deux importants projets doivent être également conduits dans l'intérêt de toute l'université : la création d'un Centre des Arts et celle d'un Collège international d'Etudes politiques. Dans la perspective du renouvellement de notre offre de formation, nous souhaitons avec Jean-Marc Meunier que le conseil des études et de la vie universitaire exerce la plénitude de ses attributions afin de garantir la conformité de ses avis aux buts d'intérêt général que nous poursuivons. Sur le plan de la recherche, notre université sait compter sur ses forces scientifiques dont le déploiement doit être soutenu. Dans la perspective de la construction de la Maison de la Recherche, qui offrira de nouveaux espaces à tous nos enseignants chercheurs, j'ai pris l'engagement, avec Elisabeth Bautier, de doter d'un encadrement administratif toutes nos équipes de recherche.

Le comité technique de proximité qui sera élu ces prochains jours doit enfin permettre une véritable rénovation d'un dialogue social qui n'a pas été à la hauteur de toutes les attentes mais qui doit nous conduire à repenser sereinement les relations de travail au sein de notre communauté.

Sachant que votre engagement collectif détermine la réussite de notre projet, je forme des vœux pour que le travail accompli aujourd'hui facilite demain, et bien au delà des sept mois à venir, le bon accomplissement de nos missions de service public, grâce à notre détermination qui saura être à la hauteur de nos légitimes ambitions.

Vous remerciant de l'attention que vous porterez à cette profession de foi, je vous assure de mon indéfectible attachement.

*Fait à Saint-Denis, le 11 octobre 2011*

Pascal Binczak

